



EDITORIAL



Depuis sa ratification de l'Accord de Paris sur le Climat, notre cher pays, la Tunisie s'efforce activement afin d'honorer ses engagements internationaux et exprimer clairement sa volonté de s'exercer à côté de la communauté internationale, pour lutter activement contre le changement climatique,

L'actualisation, avec l'augmentation de son degré d'ambition, de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) et sa soumission à la CCNUCC en Octobre 2021 vient réaffirmer cette volonté.

L'élaboration de la Stratégie Nationale Bas Carbone et Résiliente aux Changements Climatiques (SNBC-RCC) avec un objectif ultime visant la neutralité carbone en 2050 témoigne aussi de l'engagement de la Tunisie de se mettre sur la trajectoire de 2°C (voire 1.5 °C) préconisée par l'Accord de Paris.

Nous considérons que le respect de ses engagements internationaux permet à la Tunisie de mieux se positionner à l'échelle internationale en matière de lutte contre les changements climatiques, et nous pensons également que ce positionnement ne se réaffirme qu'avec la mise en œuvre effective des actions prises dans la CDN et la SNBC-RCC.

FOCUS

Dans la foulée de la COP26 qui a eu lieu à Glasgow en novembre dernier, ce 6^{ème} numéro de la Revue Info Climat jette la lumière sur divers aspects de l'actualité climatique en Tunisie et dans le monde durant le premier trimestre de l'année en cours.

À l'échelle nationale, les faits saillants auront été la présentation de la version pré-finale de la Stratégie Nationale Bas Carbone et Résiliente aux Changements Climatiques à l'horizon 2050, objet du dossier de ce numéro, la restitution des résultats des travaux relatifs au Système National de Transparence et la réflexion engagée quant à l'opportunité de l'élaboration et de la mise en place d'un cadre juridique spécifique dans le domaine des changements climatiques.

S'agissant de l'actualité internationale, Info Climat reprend une déclaration du Secrétaire Général de l'ONU Antonio Guterres qui retient l'attention de par son ton grave et ces constats alarmants qu'elle renferme : « l'invasion de l'Ukraine par la Russie risque de devenir un énorme revers pour l'effort visant à accélérer l'action climatique » ... Durant « l'année dernière, les émissions mondiales de CO2 liées à l'énergie ont augmenté de 6% pour atteindre leurs niveaux les plus élevés de l'histoire » alors que « les émissions liées au charbon ont grimpé pour atteindre des niveaux records ». Ce qui a amené Guterres à dire : « Nous avançons comme des somnambules vers la catastrophe climatique ».

À méditer, convenons-en !



DOSSIERS DU CLIMAT EN TUNISIE :

La Tunisie neutre en carbone et résiliente au changement climatique à l'horizon 2050

La « Stratégie Nationale Bas Carbone et Résiliente au Changement Climatique » (SNBC-RCC) constitue la feuille de route du pays pour aboutir à un développement durable, à faibles émissions de GES et résilient au changement climatique. La Tunisie a opté pour l'élaboration d'une stratégie intégrant la composante transition bascarbone, d'une part, et la résilience au changement climatique d'autre part, en se fixant un horizon précis : 2050.

Pourquoi élaborer une SNBC-RCC ?

L'élaboration d'une telle stratégie constitue une opportunité pour adopter un modèle de développement garantissant la croissance économique et le bien-être général de la population du pays dans un contexte imposant une réactivité forte aux risques climatiques.

En même temps, elle permettra au pays de respecter ses engagements pris à l'échelle internationale, notamment envers l'Accord de Paris (AP) qu'elle a ratifié en 2016. En effet, l'AP invite les parties à communiquer au secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) sa stratégie nationale de développement à faible émission de carbone construite pour le milieu du siècle (2050). La Tunisie a également marqué sa volonté de mettre la résilience au CC au centre de ses priorités et a opté pour le développement d'une stratégie combinant transition bas-Carbone et résilience au CC « SNBCRCC ».



Démarche adoptée pour l'élaboration de la SNBC-RCC

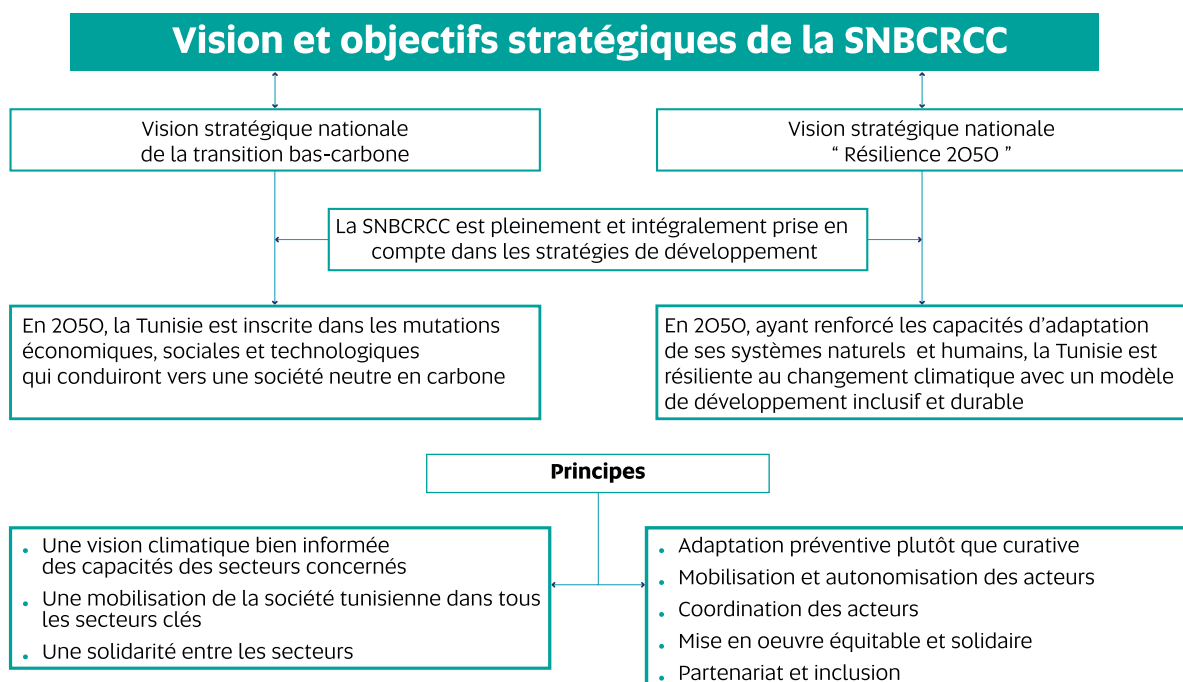
La stratégie nationale a été réalisée sur la base de larges concertations avec les principales parties prenantes concernées par la problématique du changement climatique (CC) en Tunisie, y compris les institutions publiques, la société civile, le secteur privé et les experts opérant dans les différents domaines et secteurs de l'atténuation et de l'adaptation. Ces concertations se sont déroulées sous l'égide du point focal changement climatique (ministère de l'Environnement), via l'Unité Nationale de Coordination sur le changement climatique (UGPO-CC).

Pour savoir plus sur le processus de développement de la stratégie, vous pouvez aussi consulter cette vidéo :

<https://www.youtube.com/watch?v=JVGetLQaxMM>

Dans le présent article, nous présentons quelques éléments importants de la stratégie, tels que :

Les visions stratégiques de la transition bas-carbone et de la résilience à l'horizon 2050





» Synthèse et points saillants essentiels des objectifs et résultats attendus

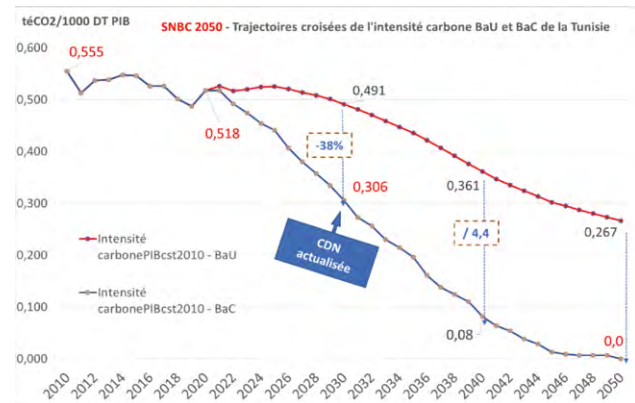
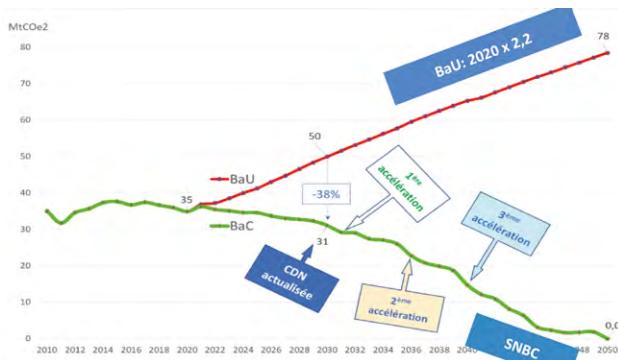
1. Volet Transition Bas-Carbone

La Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) a été élaborée avec l'objectif d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. La détermination de l'objectif implique des choix stratégiques de développement, conditionnant la structure de l'économie, les pratiques de consommations et les modèles d'organisation sociétale. C'est pourquoi la neutralité carbone embarquera avec elle toutes les dynamiques de développement.

La conception de la SNBC s'est basée sur des travaux prospectifs mettant l'accent sur les approches sectorielles. Pour chacun des quatre secteurs pris en considération (énergie, procédés industriels, AFAT, déchets) des travaux de projections des émissions dans le cadre des deux scénarios contrastés - scénario tendanciel (BaU) et scénario bas-carbone (BaC) ont été élaborés.

Les principaux résultats attendus de la SNBC, au niveau national, sont présentés dans les schémas ci-après et concernent :

Prospectives de la SNBC



Trajectoires comparées des émissions nettes nationales entre deux scénarios

- Une rupture totale de tendance par le scénario BaC, induisant une baisse des émissions nettes par rapport au BaU de 38% en 2030, de 77% en 2040, et la neutralité.
- Un découplage total des émissions nationales avec la croissance économique, induisant une baisse de l'intensité carbone par rapport à 2010 de 45% en 2030 (objectif de la CDN), de 85% en 2040, et l'atteinte de la valeur zéro de l'intensité carbone en 2050.

A noter que la stratégie a identifié aussi des résultats et des objectifs pour chacun des quatre secteurs pris en considération (ci-haut indiqués).

2. Stratégie nationale de résilience au changement climatique à l'horizon 2050

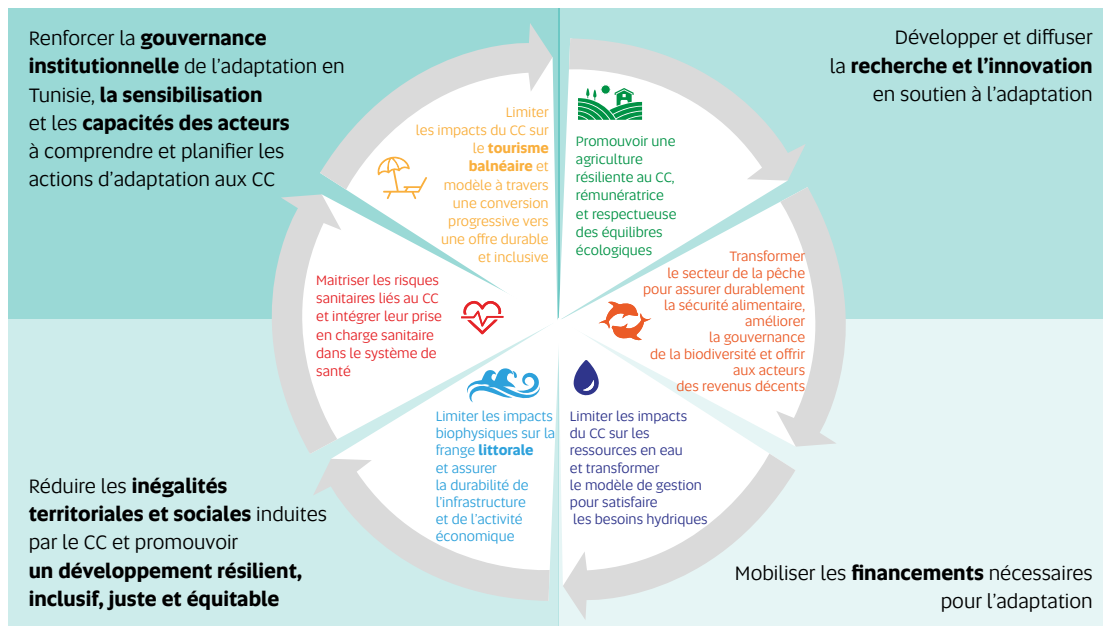
L'approche adoptée pour la construction de la stratégie de résilience a pris en considération les éléments suivants :

- les projections climatiques en Tunisie à l'horizon 2050
- le scénario de vulnérabilité à l'horizon 2050 (BaU)
- le scénario de résilience aux changements climatiques qui repose sur un ensemble de 10 axes stratégiques dont 6 sont à caractère sectoriel alors que les 4 restants traduisent le caractère transversal de la résilience au CC (voir le tableau ci-après)
- la réalisation des déclinaisons sectorielles.

Pour chaque axe stratégique, les grands défis d'adaptation au changement climatique auxquels il est confronté sont analysés et des objectifs ont été définis pour chacun des scénarios d'adaptation incrémentale et d'adaptation transformationnelle. En outre, des orientations stratégiques ont été explicitées et suivies d'un tableau récapitulatif des mesures d'adaptation aussi bien pour le scénario d'adaptation incrémentale que transformationnelle.

Axes sectoriels	Axes Transversaux
Axe 1 : Promouvoir une agriculture résiliente au CC, rémunératrice et respectueuse des équilibres écologiques	Axe 7 : Renforcer la gouvernance institutionnelle de l'adaptation en Tunisie, la sensibilisation et les capacités des acteurs
Axe 2 : Transformer le secteur de la pêche pour assurer durablement la sécurité alimentaire, améliorer la gouvernance de la biodiversité et offrir aux acteurs des revenus décents	Axe 8 : Mobiliser les financements nécessaires pour l'adaptation
Axe 3 : Limiter les impacts du CC sur les ressources en eau et transformer le modèle de gestion pour satisfaire les besoins hydriques	Axe 9 : Développer et diffuser la recherche et l'innovation en soutien à l'adaptation
Axe 4 : Limiter les impacts du CC sur le littoral et assurer la résilience de la frange côtière et de l'activité économique à long terme	Axe 10 : Réduire les disparités territoriales et sociales en faveur d'un développement résilient plus juste
Axe 5 : Maitriser les risques sanitaires liés au CC et intégrer leur prise en charge dans le système sanitaire	
Axe 6 : Limiter les impacts du CC sur le tourisme balnéaire et transformer le modèle touristique de la Tunisie à travers une conversion progressive vers une nouvelle offre durable et inclusive	

Vision 2050: " Une Tunisie résiliente aux changements climatiques, ayant significativement réduit les vulnérabilités et renforcé les capacités d'adaptation de ses écosystèmes, de sa population, de son économie, de ses territoires, et opéré les transformations nécessaires à même d'assurer un modèle de développement socio-économique inclusif et durable"



Aspects transversaux et conditions de mise en œuvre de la stratégie nationale

La stratégie devra s'appuyer sur des conditions rigoureuses de mise en œuvre, prenant en compte les questions transversales ainsi que les synergies entre les deux volets.

Les éléments les plus importants en termes de synergie et transversalité mis en évidence dans la stratégie sont présentés ci-après :

- la gouvernance-care l'adoption politique de la SNBC-RCC sera nécessairement suivie de son ancrage au niveau des politiques sectorielles. L'ensemble des ministères concernés seront appelés à intégrer la SNBC-RCC dans leurs politiques sectorielles. L'adoption politique est également synonyme d'une inscription dans les plans de développement quinquennaux.
- la mobilisation des ressources financières nécessaires
- le suivi, l'évaluation et la mise à jour de la SNBC-RCC
- la recherche et l'innovation technologique
- les nécessaires déclinaisons locales de la SNBC-RCC
- le renforcement des capacités
- la prise en compte des questions du genre, des jeunes et des groupes vulnérables.

ÉVÈNEMENTS PARALLÈLES À LA STRATÉGIE NATIONALE BAS CARBONE ET RÉSILIENTE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Séminaire de présentation de la version pré-finale de la Stratégie Nationale Bas Carbone et Résiliente aux Changements Climatiques

En collaboration avec la GIZ dont dépendent les projets « Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de la NDC en Tunisie » (IKI-NDC) mandaté par le ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sûreté nucléaire (BMU) et « Renforcement des capacités et appui à l'exécution de la politique nationale d'adaptation au changement climatique en Tunisie » mandaté par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (Adapt-CC), le ministère de l'Environnement a organisé, les 23 et 24 mars 2022, un séminaire de présentation de la version pré-finale de la « Stratégie Nationale Bas Carbone et Résiliente au Changement Climatique » - SNBCRCC.

Lors de l'ouverture du séminaire, les représentants du ministère de l'Environnement M. Hedi Chebili – Directeur Général de l'Environnement et de la Qualité de la Vie, M. Mohamed Zmerli – le Point Focal National de la CCNUCC et Mme Inga Zachow, cheffe du projet « Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de la NDC de la Tunisie » de la GIZ, ont mis en exergue l'urgence climatique et la nécessité d'un engagement collectif pour tracer l'avenir environnemental du pays à long terme.

La mise en œuvre de la stratégie, a-t-on souligné, nécessite une volonté politique affichée et l'engagement de l'ensemble des secteurs économiques et des partenaires nationaux.

A l'issue du séminaire, les participants ont signé une charte exprimant leur appropriation de la stratégie et l'appui à la concertation générale autour des objectifs de la SNBCRCC.



RENFORCEMENT DES CAPACITES NATIONALES

La Tunisie lance l'élaboration du troisième Rapport Biennal National sur la réduction des émissions des gaz à effet de serre

Le ministère de l'Environnement à travers son Unité Nationale de Coordination sur le Changement Climatique (UGPO-CC) a organisé, le 25 janvier 2022, en coopération avec le programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) un atelier virtuel de lancement des travaux concernant la préparation du troisième Rapport biennal de la Tunisie (RBA 3). L'atelier a réuni une quarantaine de participants représentant les différents secteurs économiques visés par la réduction des émissions des gaz à effet de serre.

Ouvrant l'atelier, le représentant du ministère de l'Environnement, M Mohamed Zmerli et le représentant du PNUD, M. Yousri Helal ont souligné que la préparation du 3ème RBA s'inscrit dans le cadre de la continuation de la collaboration fructueuse entre les deux structures et la nécessité de l'implication de tous les partenaires pour la réussite de cette action.

Les objectifs de l'atelier consistaient à :

- ▶ présenter aux participants les nouvelles obligations liées au nouveau cadre de transparence renforcé prévues dans l'article 13 et au Rulebook de l'Accord de Paris ;
- ▶ présenter la méthodologie prévue pour développer les différentes composantes du RBA3 et échanger les points de vue à son sujet ;
- ▶ discuter des synergies avec les autres initiatives récentes ou en cours en rapport avec cette action.

Élaboration du RBA3 ne constitue pas uniquement une obligation envers les instances climatiques internationales, mais aussi une opportunité pour se positionner sur certaines thématiques (comme le système de transparence), et préparer la phase de transition visant l'horizon 2030.

Lors de la clôture de l'atelier, M. Mohamed Zmerli a rappelé la nécessité d'une implication effective de tous les secteurs et parties concernés par la réduction des émissions de gaz à effet de serre, afin d'honorer les obligations du pays vis-à-vis de l'Accord de Paris, mais aussi pour progresser vers un développement national avec des faibles émissions de GES de nature à juguler les effets négatifs du changement climatique.

L'administration tunisienne s'engage dans la lutte contre le Changement Climatique

La 7^{ème} promotion de l'Académie Internationale de la Bonne Gouvernance (AIBG) au sein de l'École Nationale d'Administration (ENA) se focalisera sur la thématique de « La Gouvernance Climatique ».

La cérémonie d'ouverture de la session, a eu lieu le 26 janvier 2022 à l'ENA en présence des représentants de cet établissement, du ministère de l'Environnement, de l'Ambassade d'Allemagne, de la GIZ et des participants à la formation.

Cette cérémonie a été organisée par la GIZ Tunisie dans le cadre des projets « Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de la NDC de la Tunisie » et « Renforcement des capacités et appui à l'exécution de la politique nationale d'adaptation au changement climatique en Tunisie », en partenariat avec le ministère de l'Environnement, à travers l'Unité Nationale de Coordination sur le Changement Climatique.

Inscrite dans le cadre d'une convention tripartite entre l'ENA et la GIZ, la formation concernera 35 décideurs de l'administration, du secteur privé et de la société civile, choisis par le comité scientifique de l'AIBG et durera 8 mois.

Lors de l'événement, le bureau d'études sélectionné a présenté le programme, le planning, l'équipe de formateurs et les modalités pratiques de déroulement de cette formation.



Le FNAACC renforce ses capacités dans l'action climatique nationale

En collaboration avec le projet « Renforcement des capacités et appui à l'exécution de la politique nationale d'adaptation au changement climatique en Tunisie » Adapt-CC, mandaté par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement, mis en œuvre par le ministère de l'Environnement en partenariat avec la GIZ, le Forum National des Acteurs de l'Adaptation au Changement Climatique en Tunisie (FNAACC) a organisé une formation sur la finance climat, du 1er au 8 février 2022, à Hammamet.

Cette formation qui s'inscrit dans le cadre du plan d'action du FNAACC qui vise à renforcer les compétences de ses membres en matière de finance climat, afin qu'ils puissent maîtriser les outils indispensables au développement des requêtes de projets d'adaptation finançables.

Organisée en cinq sessions spécifiques et adaptées à chaque groupe de participants, cette formation a concerné : les décideurs et le Comité Technique Consultatif Adaptation, les communes et les décideurs locaux, les acteurs médiatiques, les acteurs de la société civile et le secteur privé (agriculture, industrie, bâtiment).

Cette formation a été complétée par d'autres sessions, organisées du 28 février au 9 mars 2022 à Tunis, portant sur le montage et la gestion des projets au profit des membres du FNAACC. Ces formations permettront aux bénéficiaires de maîtriser les outils nécessaires à l'élaboration des requêtes de financement pour la mise en œuvre des projets d'adaptation aux effets du changement climatique en Tunisie.





Vers la finalisation de la conception du Système National de Transparence dans le domaine de l'atténuation

Le ministère de l'Environnement (MEnv) et le projet « Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de la NDC en Tunisie » mandaté par le ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sécurité nucléaire (BMU), exécuté par la GIZ en partenariat avec le MEnv et l'ANME, ont organisé, le 10 février 2022, un atelier virtuel de restitution des résultats des travaux relatifs au Système National de Transparence-Atténuation.

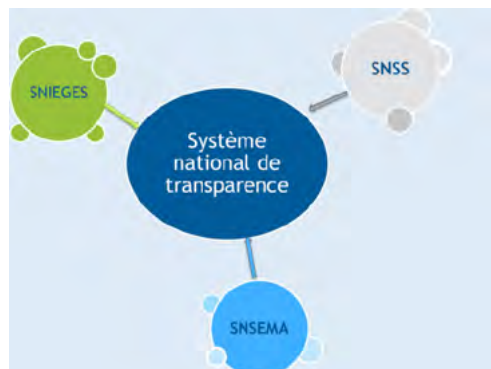
Une quarantaine de participants à cet atelier ont pris connaissance des dispositions du Système National de Transparence-Atténuation à mettre en place afin de se conformer aux exigences internationales et assurer les principes suivants : amélioration continue, efficacité, flexibilité et intégrité environnementale.

Il est à rappeler que l'Accord de Paris sur le changement climatique, à travers son article 13, a instauré un cadre de transparence renforcée pour mesurer régulièrement les progrès accomplis par les pays en matière de réduction des émissions de GES, avec un triple objectif : établir la confiance mutuelle entre les pays, rehausser l'ambition climatique et suivre rigoureusement les politiques publiques d'atténuation.

Organisé en deux sessions distinctes, l'atelier de restitution a visé :

- ▶ la présentation des composantes du système national de transparence
- ▶ la présentation du plan de mise en œuvre et des actions immédiates à lancer
- ▶ les échanges sur les besoins en termes de renforcement des capacités.

Les échanges entre les participants ont mis en évidence la nécessité de développer davantage le contenu technique (selon le format décidé à la dernière COP) et l'architecture de la plateforme, afin d'assurer une opérationnalisation du système de transparence.



Le secteur financier, les secteurs public et privé se mobilisent dans le processus de lutte contre les effets du changement climatique

Dans le cadre du projet « Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de la NDC en Tunisie » exécuté par la GIZ en partenariat avec le ministère de l'Environnement et l'ANME et mandaté par le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la protection de la nature et de la sécurité nucléaire (BMU), un atelier de renforcement des capacités sur la finance climat a été organisé en présentiel les 28 et 29 Mars 2022, par l'ANME en partenariat avec la GIZ, au profit du secteur financier (les banques, la microfinance, la Société Tunisienne de garantie, la caisse des prêts et de soutien des collectivités locales, l'association des investissements en capital...), le secteur public (Ministère de l'éducation, Ministère de l'équipement et de l'habitat...) et le secteur privé (CONECT, UTICA) opérant dans le secteur de l'énergie en Tunisie.



L'objectif de cet atelier était de vulgariser les concepts et les enjeux liés à la finance climat, de créer un cadre d'échange entre ces institutions afin de discuter des différentes opportunités offertes par la finance climat, des conditions et des modalités d'accès à de nouvelles ressources et instruments de financement nationales et internationales pour pouvoir mettre en œuvre des projets climatiques en Tunisie, permettant le financement de la transition énergétique voire la politique climatique (CDN) au niveau national.



AUTRES ACTIVITÉS

Les résultats de la COP 26 et la participation de la Tunisie, objet d'un webinaire organisé par « Arab Reform Initiative »

L'« Arab Reform Initiative » a organisé, le 9 février 2022, un webinaire sur le thème « du local à l'international » consacré à l'examen des résultats de la COP26 tenue au mois de novembre 2022 à Glasgow et de la participation de la Tunisie à ses travaux.

L'« Arab Reform Initiative » est un groupe de réflexion indépendant composé d'un réseau d'instituts arabes indépendants de recherche et de politique, avec des partenaires du Moyen-Orient, du Maghreb, d'Europe, d'Amérique du Sud et des États-Unis.

Durant le webinaire, les intervenants ont analysé la participation de la Tunisie à la conférence de Glasgow sur le changement climatique en liant le local à l'international.



Le Comité National Technique Consultatif trace les orientations dans le domaine de l'atténuation du changement climatique

L'Unité de coordination nationale sur les changements climatiques pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris, créée au sein du ministère de l'Environnement et le projet « Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de la NDC de la Tunisie » de la GIZ, ont organisé, le 21 février 2022, la deuxième réunion du Comité National Technique Consultatif dans le domaine de l'atténuation du changement climatique.

L'ouverture de la réunion a été assurée par Mme Tanja Faller, la cheffe du cluster énergie et climat de la GIZ et M. Mohamed Zmerli, Point Focal National auprès de la CCNUCC qui a saisi l'occasion pour rappeler que ce Comité a été créé par arrêté du ministre de l'Environnement du 7 février 2020, qui fixe sa composition, ses attributions et ses modalités de fonctionnement.

Le rôle de ce comité est ainsi défini dans l'Article 1er de cet arrêté : « le comité consultatif technique dans le domaine de l'atténuation des émissions des gaz à effet de serre est créé dans l'Unité de Gestion Par Objectif afin de mettre en œuvre un programme de suivi et de coordination des activités de mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat pour la mise en œuvre de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ».

Ce comité comporte une trentaine de membres, représentant le ministère de l'Environnement et les principaux secteurs contribuant aux émissions des GES-énergie, agriculture, forêts et autres affectations de terre, déchets. Les membres sont nommés par décision du ministre chargé de l'environnement sur propositions des ministères et structures concernés et la présidence est assurée par le ministère de l'Environnement.

Les points discutés lors de la réunion ont concerné :

- ▶ les programmes phares déjà réalisés, les programmes en cours et ceux planifiés au niveau national en relation avec l'atténuation des effets du changement climatique
- ▶ les enjeux liés à ces programmes afin d'envisager des recommandations pour une mise en œuvre efficace
- ▶ les prochaines activités du Comité Technique Consultatif d'Atténuation.

Les échanges entre les participants à la réunion ont porté notamment sur la nécessité de l'intégration des politiques d'atténuation dans les politiques sectorielles (énergie, agriculture, déchets...) et la concrétisation des actions et programmes inscrits dans le cadre de la CDN.

Des propositions ont été émises pour activer la diplomatie au plus haut niveau de manière à développer des partenariats qui ouvrent l'accès à des nouvelles technologies (hydrogène vert, mobilité durable, traitement des déchets ...).

Opportunité d'une loi climat en Tunisie

Le ministère de l'Environnement a organisé en coopération avec l'Ambassade Britannique en Tunisie, les 9 et 10 mars 2022, un atelier de réflexion sur l'opportunité d'élaborer et de mettre en place un cadre juridique spécifique dans le domaine du changement climatique, en harmonie avec les engagements internationaux et nationaux et afin de soutenir la mise en œuvre de l'Accord de Paris.



Ce cadre juridique aura comme but de permettre à la Tunisie d'honorer les engagements qu'elle a pris à travers notamment les CDNs successives, la Stratégie Nationale de Développement Bas carbone et Résiliente au Changement climatique, les communications nationales et les rapports biennaux sur la transparence.

L'ouverture de l'atelier a été présidée par la ministre de l'Environnement et l'ambassadrice du Royaume Uni en Tunisie qui ont mis en exergue les acquis réalisés par la Tunisie dans sa lutte contre les effets du changement climatique. Toutefois, ces acquis ont besoin, a-t-on souligné, d'une base juridique appropriée pour favoriser une mise en œuvre effective des programmes et projets identifiés dans ce domaine et suivant une application complète et conforme à l'Accord de Paris.



Durant deux journées, une soixantaine de représentants des directions juridiques au sein des ministères concernés par le changement climatique, des juristes, des associations, des experts nationaux en environnement, ont abordé dans leurs échanges les points suivants :

- ▶ un diagnostic préliminaire du cadre légal et institutionnel en vigueur en Tunisie,
- ▶ les conditions juridiques et institutionnelles nécessaires à la coordination de l'action climatique, à son suivi et à son évaluation ainsi que les impératifs d'une bonne gouvernance de l'action climatique
- ▶ des propositions relatives aux modalités nécessaires à l'amélioration et à l'évolution du cadre légal afin de mieux mener la lutte contre les changements climatiques
- ▶ le contenu d'une éventuelle loi climat en Tunisie, dans le cadre d'un travail collectif.

Sur la base des réflexions de l'atelier, le ministère de l'Environnement mènera un travail en profondeur et mobilisera l'expertise nécessaire pour parvenir à la proposition d'un cadre juridique approprié, à présenter aux autorités compétentes.

Institut de l'Olivier : Nouvelles approches pour promouvoir la durabilité d'oléiculture en Méditerranée

Dans le cadre du projet européen PRIMA (Partnership for Research and Innovation in the Mediterranean Area) du programme-cadre de recherche et d'innovation dans le bassin méditerranéen (2019-2023), qui vise à développer des solutions pour une gestion durable des systèmes agricoles et des chaînes agroalimentaires, l'Institut de l'Olivier (IO) met en œuvre le projet SUSTAINOLIVE: « Nouvelles approches pour promouvoir la durabilité de oléiculture en Méditerranée » au niveau national.



L'Institut de l'Olivier
معهد الزيتون

Ce projet qui compte 22 partenaires répartis dans 6 pays (Espagne, Grèce, Italie, Maroc, Portugal et Tunisie), a pour objectif de favoriser la durabilité de l'oléiculture et celle du secteur de l'huile d'olive et d'améliorer la gestion des sous-produits, par la mise en œuvre et la promotion d'un ensemble de solutions innovantes de gestion durable, basées sur des concepts agro-écologiques, ainsi que par l'échange de connaissances et la participation de multiples acteurs et utilisateurs finaux.

Le projet vise également à relever les défis majeurs auxquels l'oléiculture tunisienne est confrontée, notamment les effets du changement climatique (CC), la dégradation du sol et la disponibilité des ressources en eau, et ce, à travers des axes d'interventions prioritaires qui prennent en considération les impacts du CC, la conservation et la gestion durable des ressources naturelles, le développement de systèmes de production oléicole agro-écologique, la valorisation de sous-produits de l'olivier (grignon d'olive, bois de taille, etc), tout en garantissant une production d'huile de haute qualité.



Coordinateur Tunisien du projet européen « Sustainolive »
Dr. Sofiane Abdelhamid



SOCIÉTÉ CIVILE ET JEUNESSE

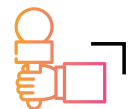
Lutte contre les effets du changement climatique : l'exemple de l'association Jlij pour l'Environnement Marin AJEM Djerba

Dans le cadre du programme de lutte contre les vulnérabilités climatiques dans les zones côtières de la Tunisie, mis en œuvre par le programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en partenariat avec l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL), l'Association Jlij pour l'environnement Marin AJEM Djerba a mis en exécution le projet « Save the drop ; Fesguitna » qui a pour objectif de préserver les ressources en eaux pluviales, de valoriser le patrimoine djerbien et de lutter contre les risques liés aux changements climatiques. Ce projet consiste à recenser toutes les citernes d'eaux publiques, à élaborer un inventaire et une carte numérique ouverte au public (www.ajem.tn/Fesguitna) contenant toutes les informations nécessaires sur les 121 citernes et 91 Majels de l'île pour permettre à la population locale un accès facile et libre aux ressources en eau.



Grâce aux résultats probants obtenus et à l'approche participative adoptée incluant tous les acteurs, les parties prenantes, les collaborateurs et les bénéficiaires, le projet « Save the Drop » a été sélectionné comme le meilleur projet dans le concours national « Toutes et Tous protecteurs des ressources en eaux » lors de la Journée Mondiale de lutte contre la Désertification et la Sécheresse 2021 organisée par la GIZ et l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS).

Les champions du climat



Dr Najoua Bouraoui : la contribution de la société civile à la lutte contre les impacts du changement climatique est cruciale

Najoua Bouraoui, 59 ans, médecin ophtalmologiste de son état, est l'un des acteurs de la société civile les plus en vue dans les domaines de la protection de l'environnement et de la lutte contre du changement climatique. Dans cette interview, nous découvrons diverses facettes de sa riche expérience ainsi que ses points de vue concernant notamment la manière d'appréhender les défis du changement climatique.

1) Comment vous est venue l'idée de vous engager énergiquement au sein de la société civile dans les actions liées à la protection de l'environnement et à la lutte contre les impacts du changement climatique ?

Comme je suis médecin de formation, j'ai été toujours convaincue, depuis mon jeune âge, que la bonne santé est étroitement liée à un environnement sain et propre. Ceci m'a encouragée à adhérer à l'Association Tunisienne pour la Protection de la Nature et de l'Environnement (ATPNE) afin de contribuer à la préservation de la santé, à la protection de l'environnement et à la conservation de la nature. En 2010, j'ai créé l'Association pour la Protection de l'Environnement et le Développement Durable de Bizerte (APEDDUB) et on a choisi comme domaine d'action principal la lutte contre le changement climatique, vu que son impact touche tous les secteurs de développement du pays surtout la santé et l'économie. Je me félicite d'avoir facilité l'adhésion de notre association à plusieurs réseaux nationaux, régionaux et internationaux œuvrant dans les domaines du changement climatique, de la santé, de la biodiversité, des produits chimiques toxiques.

2) Quel regard portez-vous sur la politique climatique tunisienne et sur la contribution de la société civile à sa mise en œuvre ?

L'urgence climatique a fait mobiliser tous les acteurs publics impliqués dans la lutte contre le changement climatique pour faire face à ce fléau mondial. L'année dernière, la Tunisie a finalisé la mise à jour de sa CDN et a entamé l'élaboration d'une Stratégie Nationale Bas Carbone et Résiliente du changement climatique qui est en phase de finalisation. Plusieurs compétences et experts ont contribué à la mise en place de cette Stratégie Nationale. Cependant, l'handicap essentiel est la difficulté de mobilisation des fonds pour le financement climatique, ceci est dû au fait que les ressources financières sont réduites et que les bailleurs de fonds préfèrent financer les projets d'atténuation que d'adaptation. En plus, les processus de financement sont très compliqués et nécessitent beaucoup de compétences.

S'agissant de la contribution de la société civile à la mise en œuvre de la politique climatique tunisienne, celle-ci est souvent invitée à participer aux différents débats et réunions de concertation sur la Stratégie Climatique aux niveaux national et local. La contribution de la société civile est cruciale, car ses représentants sont très proches des citoyens et des populations locales et connaissent de près leurs besoins et priorités en matière d'adaptation et de résilience du changement climatique. En plus, elle est riche en compétences et experts en la matière. Plusieurs recommandations et suggestions de la société civile ne sont pas toujours prises en considération dans les politiques climatiques, ce qui la pousse parfois à contester et à se mobiliser pour faire pression sur les décideurs politiques afin de modifier et de réformer certaines décisions.

3) Quelles propositions faites-vous pour accroître la capacité de la Tunisie et de la Communauté internationale à faire face à l'urgence climatique ?

La communauté internationale doit faire plus d'efforts pour lutter contre les effets néfastes du changement climatique et passer aux énergies renouvelables et propres et investir dans les solutions basées sur la nature.

La société civile nationale et internationale doit mettre au point des plans de plaidoyer adaptés à chaque pays pour faire pression sur les décideurs politiques afin de réduire les émissions des GES, d'abaisser la température à 1,5° Celsius et de développer des plans bas carbone et de résilience au changement climatique.

Les acteurs publics doivent bénéficier des programmes de renforcement des capacités pour élaborer des stratégies adéquates de lutte contre le changement climatique.

ACTUALITES CLIMATIQUES AU NIVEAU INTERNATIONAL

L'ONU lance une nouvelle boîte à outils pour le renforcement des capacités

ONU Climat a lancé une nouvelle boîte à outils conçue pour aider les pays à mettre en œuvre des politiques et des mesures pour augmenter la résilience aux impacts climatiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

La boîte à outils comprend des études sur différents pays qui présentent des méthodes permettant d'identifier et de combler les lacunes en matière de capacités.

La boîte à outils dans son intégralité est disponible en anglais sur la plateforme des Nations Unis dédiée au changement climatique : <https://unfccc.int/>



Les leaders de la Coalition pour l'eau et le climat appellent à une action urgente

Les dirigeants de la Coalition pour l'eau et le climat, réunis à Genève le 8 mars 2022, ont lancé un appel en faveur d'une action plus urgente et unifiée pour protéger les peuples et les générations futures face aux nouvelles preuves scientifiques alarmantes fournies par le Groupe d'experts intergouvernemental sur les changements climatiques au sujet des menaces au niveau mondial liées à l'eau et à sa disponibilité.

Reconnaissant que « l'on ne peut gérer ce que l'on ne mesure pas », les chefs de file de la Coalition pour l'eau et le climat se sont également engagés à mettre en place un Système mondial d'information sur l'eau afin de remédier aux carences en matière de données et de disposer d'informations fiables et exploitables.

Ce groupe éminent est chargé de formuler des orientations stratégiques sur l'unification des programmes d'action relatifs à l'eau et au climat et à l'accélération du rythme de réalisation des objectifs de développement durable.



Le Groupe africain sur le changement climatique se prépare dans la perspective de la COP27

Le Groupe africain de négociateurs sur le changement climatique (AGN) s'est réuni du 14 au 17 mars dernier à Livingstone en Zambie pour examiner les résultats de la COP26, notamment dans la perspective de la COP27 qui se tiendra en Égypte en novembre 2022. Plusieurs points clés ont été évoqués par les représentants des États membres de manière à coordonner les initiatives régionales et « permettre une adaptation renforcée et un financement ambitieux pour favoriser l'action climatique » qui sera déterminante pour l'avenir du monde en général et de l'Afrique subsaharienne en particulier dans les 10 à 30 prochaines années.



Semaine du climat MENA 2022 (MENACW 2022)

La toute première Semaine du climat au Moyen-Orient et en Afrique du Nord organisée à Dubaï (28-31 mars) constitue un événement majeur en matière d'action climatique pour la région MENA. Il s'agit d'une opportunité clé pour faire avancer la mise en œuvre de la stratégie de l'Accord de Paris, le Pacte de Glasgow pour le climat de la COP26 adopté en novembre dernier et pour créer une dynamique dans la perspective de la COP27 en Égypte. L'événement a été organisé par le gouvernement des Émirats Arabes Unis, représenté par le ministère du Changement climatique et de l'environnement (MOCCAE), l'Organisation mondiale de l'économie verte (WGEO), et Dubai Electricity and Water Authority (DEWA), en collaboration avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et la Banque Mondiale. Il a été soutenu par des partenaires régionaux, notamment l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), le Secrétariat Général de la Ligue des États arabes, la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO) et la Banque Islamique de Développement (BID).



La Tunisie a été au cœur de la semaine climat MENA 2022 par la participation d'une délégation représentant l'unité de coordination nationale sur les changements climatiques, l'ANME, le point focal national du fonds vert pour le climat, un expert en atténuation et une jeune négociatrice. Un rendez-vous marqué par la présentation de la stratégie Tunisienne Bas-carbone et Résiliente aux Changements Climatiques à long terme dans un panel de discussion regroupant la Tunisie, le Maroc, la Jordanie et le Liban, une présentation qui a mis l'accent sur la méthodologie et l'approche participative adoptée dans le processus de sa préparation.



Ils ont déclaré :

Antonio Guterres :

« Nous avançons comme des somnambules vers la catastrophe climatique »

L'objectif consistant à limiter le réchauffement de la planète à 1,5 degré Celsius, comme le prévoit l'Accord de Paris sur le climat, est désormais « en soins intensifs », a déploré, le 21 mars 2022, le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres lors d'un sommet organisé par « The Economist » sur le développement durable.

« Maintenir l'objectif de 1,5 degré Celsius en vie nécessite une réduction de 45% des émissions mondiales de gaz à effet de serre d'ici 2030 et la neutralité carbone d'ici le milieu du siècle », a-t-il déclaré, soulignant que l'invasion de l'Ukraine par la Russie risque de devenir un énorme revers pour l'effort visant à accélérer l'action climatique.

Selon les engagements nationaux actuels, les émissions mondiales de gaz à effet de serre devraient augmenter de près de 14% pendant le reste de la décennie. « Nous avançons comme des somnambules vers la catastrophe climatique », a averti Guterres, alors que la planète se réchauffe de 1,2 degré Celsius et que les catastrophes climatiques ont forcé 30 millions de personnes à fuir leurs domiciles.



Chers lecteurs, chères lectrices

Nous serons ravis de recevoir vos remarques au sujet du contenu de notre revue ainsi que vos propositions quant aux questions liées au climat que vous jugerez utiles d'aborder.

Pour ce faire, nous mettons à votre disposition l'adresse électronique suivante :

« infoclimattunisie@gmail.com ».

NOUS CONTACTER



Unité de Gestion par Objectifs pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le Climat
Ministère de l'Environnement.

Point Focal National de la Convention
des Nations Unies sur les Changements
Climatiques
M. Mohamed ZMERLI,
E-mail : zmerli_mohamed@yahoo.com